

**Journée Nationale des
Coordinateur-trices de COREVIH
Sète – Juin 2013**



**LA DÉMOCRATIE
SANITAIRE AU SEIN DES
COREVIH :
« LA FAIRE VIVRE »**

**A QUI EN INCOMBE LA
« RESPONSABILITÉ » ?**

Pour animer cette table ronde



CHRISTINE MOUCAZAMBO
COORDINATRICE COREVIH ILE DE FRANCE EST

YVES DUPONT
DIRECTEUR ASSOCIATION « ENVIE » MONTPELLIER
COREVIH LANGUEDOC ROUSSILLON
MEMBRE DU BUREAU

FRÉDÉRIC BOUHIER
CHARGÉ DE MISSION AIDES
VICE-PRÉSIDENT COREVIH AQUITAIN

Rappel du contexte institutionnel



- Processus de nomination des membres (circulaire DGOS, mise en œuvre par l'ARS - évolution récente avec nomination par le DG de l'ARS en place du préfet de Région)
- Circuit décisionnel devant garantir l'exercice de la démocratie sanitaire au sein des instances et des commissions (cf. règlement intérieur)

Freins au plein exercice de la DS



- Des compréhensions diverses et variées du mandat de membre au sein du COREVIH
- Turn over important (pendant et entre les mandats)
- Une complexité des circuits et organisation de l'information, de décisions
- Une asymétrie des ressources des membres pour assumer leur mandat
- Des géographies variables
- Des moyens techniques +/- opérationnels

Garanties & coordination



- Rappeler les conditions d'exercice du mandat
- Veiller au respect des règles de composition des instances (représentation de l'ensemble des collègues dans les commissions, bureau, comité)
- Mettre en place et assurer le suivi d'indicateurs d'évaluation de l'effectivité de la DS (ex : participation des membres, quorum)
- Evaluer la bonne santé démocratique en lien avec les processus de décisions

Les risques....



- Une non implication des membres du comité
- Une non responsabilisation des membres élus
- Un portage politique affaibli et/ou inexistant (faible légitimité) vis-à-vis des tutelles
- Une effectivité sur un territoire amoindrie
- Une lutte contre le VIH/Sida à plusieurs vitesses :
 - un morcellement des réponses,
 - une inadéquation entre les besoins d'un territoire (et de ces acteurs) et les nécessités épidémiologiques
- Un COREVIH qui pourrait se suffire à lui-même

Quelques pistes....



- Améliorer l'information et sa diffusion
 - Fluidifier l'information en interne et les processus de choix
 - Rendre lisible rôle/mission des membres et de leurs instances
- Favoriser l'implication des membres dans des évènements en préparant en amont leur implication au titre du COREVIH
- Renforcer l'inscription, l'implication et la prise de parole des membres aux temps forts du Comité
- Promouvoir les temps de formation et d'information sur la démocratie sanitaire
- Créer les outils ad hoc

Des occasions...



- **Dans les périodes charnières**
 - En préalable au renouvellement de mandat
 - Lors de l'assemblée de constitution
 - Lors des bilans annuels
- **Dans la vie quotidienne du COREVIH**
 - Dans la préparation des temps forts
 - Dans l'articulation Bureau/Commissions/Comité
- **Lors de décisions importantes**
 - Sur l'élargissement vers d'autres thématiques
 - Sur la question de la coordination/fédération

Alors....



- Responsabilité des coordonateurs, des équipes salariées...
- Responsabilité des membres élus...
- Responsabilité des membres du comité...
- Responsabilité des structures/organisations que les membres représentent...
- Responsabilité des autorités de tutelles...

